



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais, tenue le 18 avril 2024, au Centre Sakihikan à La Tuque à 19h00. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse, madame Renée Ouellette, les conseillers et conseillères; Daniel Campeau, François Baugée, Guy Laplante, Clermont Ricard, André Plamondon et Julie Gauvin. Madame Natalie Jalbert agit en tant que secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En conséquence, il est proposé par la conseillère Julie Gauvin, appuyé par le conseiller André Plamondon et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents d'ouvrir la séance extraordinaire, il est 19h00.

Adoptée

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Renée Ouellette, mairesse, procède à la lecture de l'ordre du jour ;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADMINISTRATION
 - 3.1. Adoption des recommandations de la commission municipale du Québec;
4. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En conséquence, il est proposé par le conseiller Guy Laplante, appuyé par le conseiller André Plamondon et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée



N° de résolution
ou annotation

Rés. 2024-04-12

3. ADMINISTRATION

3.1 ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Considérant que suite à la réception du rapport de la Commission municipale, le 5 avril 2024;

Considérant que ce rapport a été déposé à la séance publique du 9 avril 2024;

Considérant que ce conseil prend acte des recommandations;

Considérant que le Conseil accepte de collaborer avec l'observateur qui sera nommé par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation;

En conséquence,

Il est proposé par : le conseiller Guy Laplante

Appuyé par : le conseiller André Plamondon

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que ce conseil accepte les recommandations de la ministre des Affaires municipales.

Adoptée

4. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Guy Laplante, appuyé par le conseiller Clermont Ricard et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents que la séance extraordinaire soit levée à 19h08.

Adoptée



N° de résolution
ou annotation

Natalie Jalbert
Natalie Jalbert
Directrice générale

Renée Ouellette
Renée Ouellette
Mairesse

Je, Renée Ouellette, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code
municipal du Québec.



N° de résolution
ou annotation

